

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 6 décembre 2019,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : conseil.administration@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Lundi 16 décembre 2019 à partir de 9h30

Salle des conseils
Site Descartes, Lyon

Un accueil café est prévu à partir de 9 heures 15 en salle des conseils.

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

- I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration (vote)**
 - I.1 Procès-verbal du conseil d'administration en date du 17 octobre 2019
- II. Décisions budgétaires et financières (vote)**
 - II.1 A. Budget initial 2020
 - B. Délégation de compétences fongibilité asymétrique

II.2 Contrôle interne budgétaire et contrôle interne comptable : mise à jour de la cartographie des risques et plans d'actions

II.3 Cotisations et subventions

II.4 Admissions en non-valeur

III. Décisions réglementaires (vote)

III.1 Campagne d'emplois 2020

III.2 Modification des principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants-chercheurs

III.3 Critères d'attribution des congés pour projets pédagogiques

III.4 Suivi du portail Master

III.5 Ajustement du support financier pour les doctorants

III.6 Protocole d'accord (sinistre dégât des eaux)

III.7 Demandes de dispense totale ou partielle de l'obligation de remboursement d'anciens élèves en situation de rupture d'engagement décennal

III.8 Nomination du directeur de l'Ifé

III.9 Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

III.10 Règlement intérieur

III.11 Composition des instances

IV. Points d'information

IV.1 Point d'étape concernant la création de l'établissement expérimental

IV.2 Contrat de plan Etat-Région (CPER)

V. Questions diverses

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

Je vous remercie de bien vouloir m'informer rapidement de votre présence le 16 décembre 2019 et de votre participation au déjeuner qui sera organisé à l'issue de la séance dans le salon de direction de l'Ecole normale supérieure de Lyon sur le site Descartes.

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://gedweb.ens-lyon.fr>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François Pinton